

République Française



Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	11 mars 2019	Séance du : 27 mars 2019
	Votes : 33	L'An Deux Mille dix-neuf, le 27 mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 26	Pour : 33	
Absents : 12	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé).

Absents représentés : Mme Bénédicte BENARD (Canet) représentée par M. Claude REVEL (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie MALMON (Nébian) représentée par M Francis BARDEAU (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès).

Absents : M. Marc FAVIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Jean COSTES (Salasc), M. Eric VIDAL (Villeneuve).

Objet : Compte administratif 2018 – Budget annexe de la ZA de la Barthe Tranche 2

Monsieur BRUN expose ce qui suit :

Conformément au projet de Compte administratif 2018 du budget annexe de la ZA de la Barthe Tranche 2, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2018,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2018	Chap.	Désignation	CA 2018
011	Charges à caractère général	17 001.50	042	Opérations d'ordre entre section	17 001.80
65	Autres charges de gestion courante	0.30			
Total		17 001.80	Total		17 001.80
Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2018	Chap.	Désignation	CA 2018
040	Opérations d'ordre entre section	17 001.80			
Total		17 001.80	Total		0.00
Déficit 2018		17 001.80			

Solde des restes à réaliser de fonctionnement 2018 :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	RAR 2018	Chap.	Désignation	RAR 2018
Ch. 011	Charges à caractère général	44 975.00			
Total RAR 2018		44 975.00	Total RAR 2018		0.00

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2018 – Budget annexe de la ZA de la Barthe Tranche 2,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BRUN, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DONNE ACTE de la présentation du Compte administratif 2018 du budget annexe de la ZA de la Barthe Tranche 2,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2018, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

ARRETE les résultats définitifs tels que présentés.

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX